

Compte-rendu de l'Atelier 3

Animateur : Christian de LAET, Fondation de Recherches transversales Knowlton, Canada
Secrétaire : Zita Laure TCHAHA,

EDUCATION ET SENSIBILISATION : CLEF DE VOUTE DE LA VOLONTE D'AGIR

La question ici était de poser la problématique Éducation et sensibilisation dans l'optique d'un développement durable. *Ces deux aspects sont-ils la clef de voûte du dénouement de la situation actuelle, ou bien une fondation essentielle ? Une volonté d'agir existe-t-elle ? Si oui, elle devrait, semble-t-il, s'exercer à tous les niveaux de nos sociétés.*

1. PREAMBULE

L'atelier s'est ouvert sur une présentation de chaque participant, suivi aussitôt d'une mise en situation rapide de l'animateur. De ceci, il est ressorti plusieurs observations :

- Il est nécessaire d'intégrer la notion de l'éducation, peu importe la manière (formelle, informelle, sur le tas ou continue), dans le contexte de développement durable.
- De plus, l'éducation et la sensibilisation sont interdépendants : il ne peut y avoir d'éducation sans sensibilisation et il ne peut non plus y avoir de sensibilisation sans éducation. Cependant cette éducation à l'environnement doit se faire dans le respect de la nature, car elle fait partie intégrante de notre vie. Si nous parlons 'vie', nous devons accepter l'importance primordiale de l'eau; c'est un minéral impliqué dans chaque parcelle du vivant. Car sans eau la vie est impossible.
- De ce constat, se dégage que " l'Homme n'a plus le loisir de conquérir et détruire ni la nature, ni l'un l'autre ". La question qui se pose est celle de savoir s'il est réellement disposé à changer son train de vie, son comportement, ses habitudes ? En d'autres termes, existe-t-il une volonté d'agir ?

L'éducation ne peut être fertile que si elle est réalisée initialement dans un contexte de regroupement, d'association des communautés proches à la chose environnementale. Car les communautés locales, qui sont les meilleurs défenseurs de leurs environnements, sont celles qui peuvent assurer des équilibres stables qui impliquent une capacité à intervenir efficacement et rapidement dans la lutte commune. Par conséquent, il est important d'insister sur la logique générale selon laquelle un développement ne peut être durable pour l'humanité que si les réalités locales y contribuent effectivement.

C'est dans cette optique que l'implication de la francophonie dans une société de développement durable devient intéressante. Car, d'une part, sa structuration d'origine est riche : elle a un atout qui la distingue des autres langues à incidence plutôt commerciale et qui, par conséquent, incite à les utiliser pour se faire connaître à l'étranger. Nous devons aller à la rencontre des collectivités locales, et à travers la langue, introduire une dynamique d'éducation à l'environnement.

Aussi, pour une francophonie dynamique, les méfiances culturelles devraient laisser la place à la recherche des liens historiques à nouer pour partager une lutte commune. Elle doit se créer des alliances avec des aires linguistiques autres, et développer des partenariats internationaux entre les acteurs de l'éducation à l'environnement des différents pays et systèmes.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

2. ETUDES DE CAS

I - Les résultats du forum Planet'Ere de Novembre 2001, par Roland GERARD, membre du Collectif français pour l'Éducation à l'Environnement

De cette conférence, il ressort des constats auxquels les participants de l'atelier ont souscrit avec une certaine précision :

- 1) Des constats décevants, notamment que :
 - La plupart des problèmes d'environnement, n'ont pas trouvé la voie de la résolution depuis Rio ;
 - Les résolutions des grandes conférences internationales n'ont malheureusement pas été suivies par les actes ;
 - Le soutien politique à l'éducation à l'environnement n'est malheureusement pas effectif ;
 - Les moyens financiers alloués pour l'éducation à l'environnement restent insignifiants.
- 2) Des constats encourageants, précisément que :
 - Les expériences éducatives à l'environnement les plus dynamiques sont surtout celles qui reposent sur des partenariats impliquant à la fois la société civile et les autorités publiques ;
 - Des territoires s'organisent pour définir les plans de développement de l'éducation à l'environnement associant société civile et autorités publiques ;
 - À partir d'initiatives de la société civile et d'ONG, des actions éducatives positives pour l'environnement ont pu se développer.
- 3) Des propositions, en l'occurrence
 - De généraliser une éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges, en y mettant des moyens appropriés, en prenant compte des aspects socio-économiques, en créant des liens positifs entre des personnes et en faisant des principaux acteurs des entités responsables.

Par conséquent Planet'Ere 2 demande

- A la Francophonie de prendre acte des résolutions de ses travaux et de faire de l'éducation une priorité dans le programme international de travail qui sera décidé à Johannesburg ;
- A ce que l'éducation à l'environnement ait une composante citoyenne majeure, c'est-à-dire que chacun doit être concerné par la chose environnementale et en faire une priorité.

II - Un exemple pratique de projet de développement durable au Sénégal dénommée 'Un espoir dans le désert' : par Raphaël NDIAYE

Les principaux objectifs de cette étude de cas étaient :

- Promouvoir l'éducation environnementale dans les écoles et les villages, ainsi que le développement des outils et méthodes didactiques ;
- Permettre aux populations rurales de gérer les ressources naturelles de manière durable et en particulier, et surtout encourager les moyens de subsistance durable ;
- L'engagement des autorités publiques à protéger impérativement ces initiatives.

Les résultats de la mise en œuvre de ce projet, qui a nécessité la formation de personnels, sont encourageantes et appréciables, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

3. CONCLUSION

A la suite de l'intervention de ces deux derniers exposants, parole a été donnée à l'assemblée pour poser leurs questions éventuelles ou apporter des contributions complémentaires à ce qui a été préalablement dit. Nous pouvons retenir principalement que pour réussir dans l'éducation à l'environnement il faut :

- Se doter d'outils et de moyens pour mettre en œuvre ce processus de sensibilisation au "local", afin d'atteindre ses objectifs ;
- Les personnes qui la mettent en œuvre doivent impérativement s'organiser pour la développer :
 - 1) en *réseau*, se mettre en relation pour poursuivre le même objectif , créer une ambiance d'échange, de convivialité pour mieux partager, notamment grâce à l'Internet ;
 - 2) en *collectif*, aller à la rencontre des autorités politiques, économiques et autres pour leur faire part de l'intérêt poursuivi, en introduisant des recueils de mise en valeur des cultures traditionnelles propres et expériences locales ;
- L'accent doit être mis sur l'information des populations des risques encourus de part et d'autres, lorsqu'on n'est pas sensibilisé sur les dangers dus aux négligences observées dans son environnement proche.

4. RECOMMANDATIONS

1. L'éducation à l'environnement et au développement durable doit systématiquement être intégré aux programmes scolaires des pays de la francophonie.
2. Une diversité de projets d'éducatifs et de sensibilisation à l'environnement durable doivent être réalisés, afin de modifier les comportements dans toutes les strates de la population : communautés locales urbaines et rurales, entreprises, gouvernements, médias, etc.
3. La francophonie doit se créer des alliances linguistiques et culturelles.
4. Elle doit créer des ponts et des passerelles avec les " autres " .
5. Il faut développer des partenariats effectifs de tous genres notamment entre la société civile et l'Etat, et entre les différents acteurs de la vie socioéconomiques.
6. On doit faire des Sociétés civiles des exécutants responsables et participatifs.

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal